



## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du samedi 3 février 2024 à 11 h**

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la mairie de Gavray-sur-Sienne à la salle du Conseil à 50450 GAVRAY-SUR-SIENNE, sous la présidence de Patrick PERRICHET, Président de l'association.

Etaient présents ou représentés 20 membres de l'association sur un total de 30 membres.

Après avoir remercié de sa présence Monsieur Sébastien LECOMTE, maire de Gavray-sur-Sienne, le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier :
  - . approbation des comptes 2022 et 2023
- Rapport d'orientation
- Cotisation 2024
- Elections au Conseil d'administration :
  - . renouvellement du tiers sortant : Madame Rhoda ALLANIC - Messieurs Martial DEFOY – Jean François GERAULT – Bernard HEBERT – Patrick PERRICHET
  - . renouvellement du tiers sortant 2021 : Mesdames Mireille ENEE – Messieurs David GARDINER –
  - . élargissement du Conseil d'administration : appel à candidatures

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport d'activité des exercices 2022 et 2023, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation :

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier, annexé aux présentes, relatif aux comptes de l'association pour les exercices 2022 et 2023, l'assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés. Elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau de l'association pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport d'orientation pour l'exercice 2024, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation pour l'exercice 2024 à quinze euros (15 €).



Résolution adoptée à l'unanimité.

## **CINQUIEME RESOLUTION**

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, l'assemblée doit procéder au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. Aucune candidature nouvelle ne s'étant présentée, sont renouvelés à l'unanimité pour un mandat de trois ans :

- Madame Rhoda ALLANIC - Messieurs Martial DEFOY – Jean François GERAULT – Bernard HEBERT – Patrick PERRICHET

## **DIVERS :**

### **1 - Renouvellement du bureau :**

La majorité des membres du Conseil d'administration étant représentée, l'Assemblée propose de procéder au renouvellement du bureau, sont élus :

- Président : Patrick PERRICHET
- Vice-président : Bernard HEBERT
- Trésorier : Martial DEFOY
- Secrétaire : Rhoda ALLANIC
- Membre : Jean François GERAULT

### **2 – Budget prévisionnel 2024 :**

Ce budget sera soumis à un prochain conseil d'Administration.

### **3 – Citerne :**

La citerne située sur le site archéologique ne fait plus l'objet de protection à la suite des vandalismes dont elle a été victime à plusieurs reprises et ce malgré les signalements effectués auprès de la municipalité. Le Président attire l'attention de Monsieur le maire sur les risques d'accidents encourus et leurs conséquences.

### **4 – D33 : Liaison Parking entrée du château :**

Le Président attire l'attention de Monsieur le maire sur l'absence de voie piétonnière permettant de rallier le parking à l'entrée du château. Les visiteurs doivent emprunter la chaussée de la D33 où les véhicules circulent rapidement. Jusqu'alors aucun accident n'a été déploré mais la « chance » n'est pas éternelle.

### **5 – Exposition :**

Un cycle d'expositions portant sur l'archéologie locale est organisé au Musée Thomas HENRY à Cherbourg. Trois vitrines sont dédiées au château de Gavray.

7 personnes étant intéressés, l'association louera un minibus pour s'y rendre collectivement le 29 février.

La séance est levée à 12 h 45.

La secrétaire

Rhoda ALLANIC

Le Président

Patrick PERRICHET



**Association de sauvegarde du château de Gavray**

